VILLE DE SCEAUX 24 juin 2021

### **CONSEIL MUNICIPAL**

## Séance du 24 juin 2021

### NOTE DE PRESENTATION

<u>OBJET</u>: Adaptation du tableau des effectifs pour les filières administrative, technique, médicosociale, sportive, animation et police municipale

Rapporteur: Philippe Laurent

# I. Adaptations du tableau des effectifs liée à des recrutements (-1/+1)

Le tableau ci-dessous indique les suppressions et créations de postes qu'il est nécessaire de faire en raison des procédures de recrutement, qui ont abouti à la sélection d'agents relevant d'un grade différent de celui de la personne qui a quitté les services de la Ville :

Supprimer:	Créer:	
- 1 poste d'agent de maîtrise	- 1 poste d'adjoint technique	
Ce poste est à temps complet	Ce poste est à temps complet	

## II. Adaptations liées aux avancements de grade (-13/+13)

Dans le cadre des évolutions de carrière des agents titulaires, des avancements de grade ont été proposés, considérant que les agents, outre les conditions statutaires réunies, réalisent des fonctions correspondant aux missions du grade d'avancement et répondent aux règles des lignes directrices de gestion. Afin de nommer ces collaborateurs, il convient d'effectuer les créations et suppressions suivantes au 1<sup>er</sup> juillet 2021:

Supprimer:	Créer :	
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	
- 2 postes d'agent social principal de 2 <sup>ème</sup> classe	- 2 postes d'agent social principal de 1ère classe	
- 1 poste d'animateur	- 1 poste d'animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	
- 4 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe	<ul> <li>4 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 1<sup>ère</sup> classe</li> </ul>	
- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants	- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	
- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives	<ul> <li>1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2<sup>ème</sup> classe</li> </ul>	
- 1 poste de gardien-brigadier	- 1 poste de brigadier-chef principal	
- 1 poste de puéricultrice de classe supérieure	- 1 poste de puéricultrice hors classe	
- 1 poste de technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	- 1 poste de technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	
Tous ces postes sont à temps complets	Tous ces postes sont à temps complets	

# III. <u>Adaptations du tableau des effectifs liées à l'organisation des services de la Ville (+2) et à la résorption de l'emploi précaire</u>

Pour assurer une meilleure prestation de restauration et d'entretien dans les écoles, fidéliser des personnels bien formés et faciliter les remplacements des agents absents, dont des ATSEM, il est proposé de créer deux postes d'agent polyvalent. La création de ces postes permettra de limiter le recours aux contractuels remplaçants et offrira plus de souplesse de gestion. Ces créations n'engendreront pas de surcoût pour la collectivité car elles viendront à la place d'agents remplaçants vacataires.

Créer :	
-	2 postes d'adjoint technique à temps complet

Les différentes adaptations du tableau des effectifs amènent à supprimer 14 postes et à en créer 16. Ces créations et suppressions sont à effectuer au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le bilan s'établit donc ainsi qu'il suit :

Effectifs autorisés en équivalent temps plein	Au 1er avril 2021	Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021
Ville	435,96 (dont 7 détachés	437,96 (dont 7 détachés
	pour stage)	pour stage)
CCAS	17	17
TOTAL:	452,96	454,96

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour les filières administrative, technique, médico-sociale, sportive, animation et police municipale.